

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

ovins

Question au Gouvernement n° 3219

Texte de la question

FIÈVRE CATARRHALE OVINE

Mme la présidente. La parole est à Mme Annie Genevard, pour le groupe Les Républicains.

Mme Annie Genevard. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'agriculture.

Notre agriculture souffre : elle l'a exprimé avec force ces derniers mois. Les filières d'élevage sont particulièrement touchées : volatilité des cours, renchérissement des aliments, aggravation des difficultés à l'exportation à cause de l'embargo suisse – pardon, russe –, prix de vente insuffisamment rémunérateur, difficultés dans le partage de la valeur ajoutée – bref, les difficultés ne manquent pas, mais puisqu'un malheur n'arrive jamais seul, voici la fièvre catarrhale ovine!

Cette maladie étant réputée contagieuse pour les ruminants, de larges zones de surveillance ont été instaurées. Depuis quelques jours, le Doubs – terre d'élevage s'il en est, avec une race qui s'exporte très bien, la Montbéliarde – est touché.

L'inquiétude est grande, monsieur le ministre : si l'on ne prend pas des mesures massives de vaccination, c'est toute la filière d'exportation vers les pays européens et extra-européens, exigeants en matière de vaccination, qui s'en trouvera compromise. La baisse des exportations a des incidences importantes sur les revenus des producteurs. Dans ce cadre, il est indispensable que les discussions avec les pays importateurs tels que la Turquie, l'Algérie et la Russie s'accélèrent, afin de trouver rapidement des solutions pragmatiques.

J'ajoute que les comices, dont c'est la période, sont bien souvent annulés à la dernière minute du fait de cette maladie. L'impossibilité d'exposer les bêtes est vécue douloureusement par les éleveurs.

Monsieur le ministre, quelles mesures entendez-vous prendre rapidement pour éradiquer cette épidémie et soutenir nos agriculteurs ? (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe Les Républicains.)

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porteparole du Gouvernement.

M. Stéphane Le Foll, *ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement.* Madame la députée, vous avez évoqué un certain nombre de sujets. Vous avez décrit la situation de manière honnête et précise, en évoquant à la fois la question de l'élevage, notamment bovin, et celle des prix du marché. Vous avez ensuite abordé la question de la fièvre catarrhale ovine, ou FCO. À ce sujet, nous avons bien compris que vous parliez de l'embargo russe, et non pas d'un embargo suisse!

Cette maladie a été détectée il y a un mois et demi ou deux mois. À partir de là, deux stratégies ont été définies avec les organisations professionnelles et les services de l'administration de mon ministère. Je les ai fait adopter.

La première stratégie consiste à assurer, autant que faire se peut, la fluidité des exportations des bovins qui pouvaient déjà partir. Deux hypothèses se présentent dès lors. Première hypothèse : faire passer un test aux bovins concernés, non pour savoir s'ils sont porteurs de la maladie, mais pour savoir s'ils sont sains, auquel cas ils peuvent être exportés. Nous avons négocié cela avec un certain nombre de pays, en particulier l'Espagne, qui a accepté cette procédure.

Deuxième hypothèse: procéder à la vaccination des bovins. Pour ce type de FCO – le sérotype viral n° 8, pour être plus précis –, 3 millions de doses de vaccin étaient disponibles sur l'ensemble du continent européen, voire nord-américain. Nous avons acheté ces 3 millions de doses, et à l'heure actuelle plus de 500 000 animaux ont été vaccinés – sachant qu'il faut deux vaccins, réalisés à trois semaines d'intervalle, pour immuniser un animal. Nous allons poursuivre cette campagne de vaccination pour assurer les exportations vers l'Italie et vers la Turquie, comme le souhaitent les éleveurs. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)

Données clés

Auteur: Mme Annie Genevard

Circonscription: Doubs (5e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question: 3219

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : Agriculture, agroalimentaire et forêt Ministère attributaire : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 15 octobre 2015

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 15 octobre 2015